

« Formation sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent »

À compter du 21 avril 2021, les salariés pourront bénéficier, avant leur départ volontaire à la retraite, d'une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent. Un décret est paru le 20 avril 2021 au *Journal officiel* en application de la loi du 3 juillet 2020.

Objectif de La formation

Proposée par l'employeur, elle permettra au salarié, avant son départ volontaire à la retraite, d'acquérir les compétences nécessaires pour :

- Assurer sa propre sécurité, celle de la victime ou de toute autre personne et transmettre au service de secours d'urgence les informations nécessaires à son intervention ;
- Réagir face à une hémorragie externe et installer la victime dans une position d'attente adaptée ;
- Réagir face à une victime en arrêt cardiaque et utiliser un défibrillateur automatisé externe.

Public : Tout public

Durée : 2 heures

Tarif : 20 euros

Financement : employeur

Prérequis : aucun

Accès à la formation : dossier individualisé. Entrée et sortie permanente. Action de formation accessible aux publics en situation de handicap

Modalités du dispositif d'évaluation : évaluations des acquis en fin de formation

Validation : attestation de formation

Synopsis de la formation

1. Appliquer les gestes qui sauvent au quotidien
 - Se protéger
 - Identifier la notion de danger
 - Appliquer les règles de sécurité
 - Appliquer les consignes en cas d'attaque terroriste
2. Transmettre au service de secours d'urgence
 - Alerter
 - Transmettre le bon message
3. Réagir face à une urgence
 - Effectuer une compression manuelle
 - Réaliser un pansement compressif
 - Positionner un Garrot tourniquet
 - Installer la victime en position d'attente en cas de plaies graves
 - Utiliser les gestes pour une mise en position latérale de sécurité
4. Appliquer les gestes de lutte contre l'arrêt cardiaque
 - Effectuer un diagnostic des voies aériennes
 - Alerter
 - Demander un DAE
 - Réanimation cardiaque et pulmonaire
 - Utiliser un défibrillateur

Méthodes pédagogiques :

Lors de la formation plusieurs méthodes et technique sont utilisées afin de mettre le stagiaire au cœur de son apprentissage dont il est acteur en permanence. Une alternance des différentes méthodes active, démonstrative, interrogative et expositive est réalisée lors des animations de séquences de formation.

Les techniques utilisées sont : mise en situation, jeux de rôle.

Moyens pédagogiques : Ressources et vidéos pédagogiques, échange avec des professionnels.

Contactez-nous !

www.crc-formation.fr

04.94.88.58.59

contact@crc-formation.fr

245, avenue de l'université

Le nouveau parc St Clair

83160 LA-VALETTE-DU-VAR

Organisme de formation déclaré

N° activité : 93830543293 Accrédité DRAAF : 9303453962017